



Thierry Saudejaud

Le café et les viennoiseries proposés à l'accueil de l'assemblée générale furent très appréciés par les participants à qui est remis la plaquette présentant l'ordre du jour et le bilan financier pour l'année 2024 ainsi que le projet de budget 2025.



Pierre Sébert

ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT DE LA SECTION, THIERRY SAUDEJAUD

« Chères et chers amis,

Je suis particulièrement heureux de vous retrouver ce matin à l'occasion de notre assemblée générale annuelle et remercie très vivement Monsieur le proviseur Pierre-Alain SÉBERT d'avoir bien voulu accepter de nous accueillir, cette année encore, en son bel établissement.

Je vous salue toutes et tous très chaleureusement avec, si vous me le permettez, une adresse particulière à nos présidents d'honneur, Messieurs Jean-Pierre BIOT et Yves QUINTEAU, et à tous nos amis et partenaires institutionnels ou du monde économique qui nous font l'honneur d'être des nôtres aujourd'hui :

Mesdames :

- *Pascale ROMESTAING, présidente de la section du Rhône et de la Métropole de Lyon de la société des membres de la Légion d'honneur,*
- *Jeanine CREUNET, présidente du Crédit mutuel enseignant de Lyon,*
- *Audrey WINDSTEIN, directrice de l'Union nationale du sport scolaire du Rhône et de la Métropole de Lyon,*

Messieurs

- *Hervé BRUN, commandeur de notre ordre et adjoint au Maire du 6^{ème} arrondissement de Lyon,*
- *Pierre CHAREYRON, directeur de l'INSPÉ de Lyon,*
- *Michel DEYGAS, directeur d'Athéna Voyages.*

Je vous prie par ailleurs de bien vouloir accepter les excuses de Monsieur le directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale du Rhône qui, retenu au rectorat ne peut à son grand regret être des nôtres.

Je tiens à souligner l'attention soutenue qu'il porte à l'AMOPA en général et à notre section en particulier, et l'appui qu'il nous apporte, notamment en matière de communication en direction des établissements scolaires.

Vous le savez peut-être le recteur Olivier DUGRIP a quitté ses fonctions il y a quelques jours. Je l'ai remercié tant à titre personnel qu'au nom de notre section pour son accueil toujours chaleureux et son soutien.

Madame Anne BISAGNI-FAURE lui succède. Elle était précédemment rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine et de l'académie de Bordeaux.

Avant de vous rappeler puis de dérouler le programme de la matinée, il convient maintenant que je cède la parole à Monsieur le proviseur du lycée pour une présentation de son établissement. »

Monsieur Pierre SEBERT, proviseur, prononce quelques mots de bienvenue et présente brièvement son lycée. Il interviendra en détail sur les filières de son établissement, avec des professeurs après la présentation des rapports statutaires.

RAPPORT MORAL PAR LE PRÉSIDENT DE LA SECTION

Sauf si vous me démentez au moment de l'approbation des rapports qui vont vous être présentés ce matin, je crois pouvoir dire que l'année 2024 a été une belle année pour notre association.

Nos actions ont été nombreuses tant au profit de la jeunesse, à travers les prix et concours que nous avons organisés et les bourses que nous avons attribuées, qu'en direction de nos adhérents et sympathisants avec les conférences, les sorties culturelles et les voyages.

Georges GROUSSET, notre secrétaire général, vous les présentera dans quelques instants et vous pourrez ainsi mesurer leur ampleur, leur diversité et l'écho qu'elles ont rencontré.

Le programme mis en œuvre est le fruit du travail d'une équipe faite du bureau de la section et de chargés de mission regroupés au sein de notre comité consultatif. L'engagement de chacune et chacun est fort qui permet de porter au plus haut les valeurs de notre association et d'honorer de fort belle façon la devise qui est la sienne.

Permettez-moi en guise d'hommage de vous les présenter ou de vous rappeler qui ils sont.

Nos actions ne seraient pas ou ne seraient pas ce qu'elles sont aujourd'hui sans le soutien de nos partenaires institutionnels, du monde économique ou privés dont la fidélité nous fait chaud au cœur. Il y a bien sûr les subventions ou aides financières qui nous sont apportées pour récompenser les lauréats de nos prix et concours, mais aussi les facilités qui nous sont faites en matière de mises à disposition de locaux et d'impression de nos publications.

Je veux leur redire ici à tous notre profonde gratitude et notre reconnaissance.

Au-delà de notre programme d'activité, nous avons mis l'accent sur trois points :

- *L'audience et le rayonnement de notre association,*
- *Les effectifs, je n'ose parler de recrutement,*
- *La communication.*

Ces trois points sont liés. Le rayonnement et l'audience de l'AMOPA reposent sur sa capacité à se faire connaître et à faire partager son histoire, ses valeurs et ses actions. Il faut montrer en toutes occasions que ce qu'elle porte et fait a du sens et est utile, avec l'objectif que donner envie aux nommés et promus dans l'ordre de la rejoindre, et aux partenaires de nous accompagner.

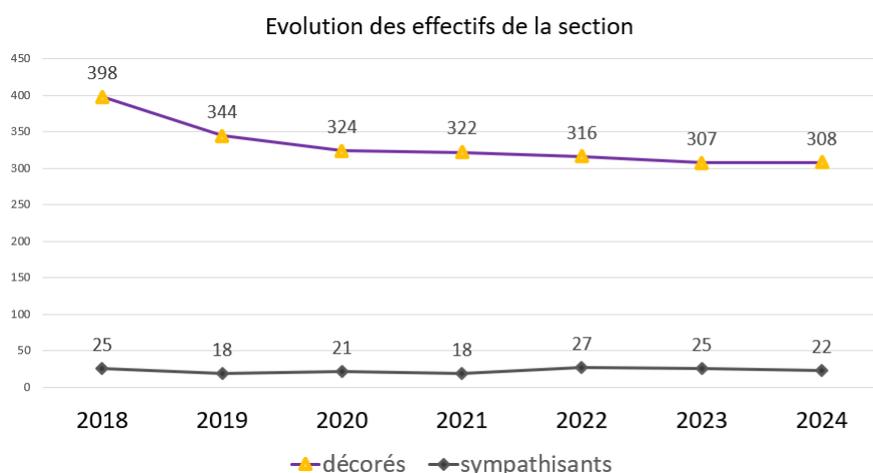
La communication est donc pour nous une préoccupation permanente et un enjeu important.

Nous sommes donc efforcés d'être présents dans toutes les cérémonies auxquelles notre section a été conviée telles que les assemblées générales de nos associations amies, la signature de conventions de parrainage de la Fondation « Un avenir ensemble », les cérémonies d'accueil dans la nationalité française ou bien encore les réceptions ou manifestations organisées par la préfète et le président du conseil départemental, et d'y prendre la parole pour la présenter à chaque fois que nous y avons été invités.

Nous avons élargi notre cérémonie des vœux aux récipiendaires de la promotion du 14 juillet pour qu'ils aient un premier contact avec nous et nous connaissent.

Avec l'appui de Monsieur Jérôme Bourne – Branchu, directeur académique de l'éducation nationale du Rhône, nous avons renoué avec les cérémonies de remise de diplômes et ou d'insignes, et demandé à être associés aux cérémonies organisées par certaines structures telle que l'INSA de Lyon.

Avec toujours cette même ambition, se faire connaître et enrichir notre vivier d'adhérents. Pour l'heure, nos effectifs sont stables ce qui est pour nous une grande satisfaction, les arrivées compensant les mises en retrait et, hélas, les décès.



330
adhérents
en 2024

Nous avons par ailleurs fait un gros effort de communication en direction des établissements, ce avec l'appui du recteur et du directeur académique. Vous le savez, les établissements sont très voire trop sollicités, il nous faut donc affirmer notre place et attirer le regard au milieu de

mille propositions, ce dans un contexte qui est tout sauf facile pour les directeurs et les professeurs.

Ainsi avons-nous réalisé une pochette de présentation de nos concours qui a été distribuée aux chefs d'établissement lors de la réunion de rentrée présidée par le recteur, et aux inspecteurs de l'éducation nationale lors de leur premier conseil de rentrée.

Ainsi avons-nous participé à la réunion des cadres rhodaniens de l'éducation nationale du Rhône pour présenter notre offre aux côtés de nos amis de la Légion d'honneur et du Mérite national.

Ainsi avons-nous adressé, avec l'autorisation du recteur, une lettre personnelle à l'ensemble des proviseurs des lycées professionnels du Rhône pour leur présenter les trois concours ouverts aux élèves de la voie professionnelle et aux apprentis - le prix chef d'œuvre, mon CV en vidéo et les Palmes de l'apprentissage -, palmes qui sont élargies cette année à l'ensemble des sections AMOPA de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

A cela il faut ajouter la remise systématique du recueil des actions en direction de la jeunesse aux lauréats de nos concours, à leurs professeurs et à leurs chefs d'établissement.

Toujours, pour ce qui concerne les établissements, deux plaques « Etablissements partenaires de l'AMOPA » ont été apposées respectivement au collège Lassagne à Caluire-et-Cuire et au collège-lycée Chevreul à Lyon 2^e, pour reconnaître la fidélité de leur participation à nos concours.

En matière de communication en direction de nos adhérents et sympathisants, nous avons maintenu notre lettre trimestrielle, lettre que nous cherchons à faire évoluer, et le recueil des activités qui revient sur les conférences, les sorties culturelles et les voyages qui ont été organisés.

Enfin, notre site internet devenu obsolète a été refondu avec une modernité qui donne de l'envie. La nouvelle version est en ligne depuis quelques jours que je vous invite à consulter.

Voici chers amis ces quelques points que je souhaitais vous faire partager.

Avant de donner la parole à Georges Grousset pour le rapport d'activité, je vous invite à vous lever et à observer une minute de silence à la mémoire de nos adhérents décédés en 2024.

Merci.

*Thierry SAUDEJAUD
Président AMOPA Rhône et Métropole de Lyon*

RAPPORT D'ACTIVITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SECTION

Le diaporama présente tout d'abord les activités culturelles qui furent organisées durant l'année passée. Après le rappel des moyens de communication vis-à-vis des adhérents, dont le nouveau site de la section, il s'agissait de faire l'état des conférences ayant eu lieu sur Jean Giono, Albert Camus et Pierre Brossolette, puis celle d'Yves Condemine sur les lumières oubliées de Cochinchine, enfin celle de présentation de la Crète – en vue du voyage d'octobre - par le président d'Athéna voyages, Monsieur Massé. Les visites du Groupama stadium, du

musée d'art contemporain, la déambulation sur l'art des rues de Lyon (street Art) étaient illustrées de photographies.

Le 15 octobre 2024,
sortie **Street Art** : des œuvres parfois temporaires mais qui ne sont pas des tags !



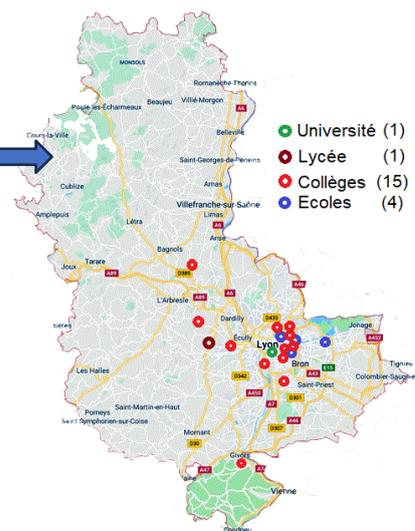
Des extraits de vidéo tournés par un participant rappelèrent aux participants l'escapade d'une journée dans les gorges de la Loire et la visite du musée du train à Andrézieux Bouthéon. Quelques images du périple effectué en Crète montrèrent aux personnes présentes la richesse culturelle de cette île permettant également aux participants de se remémorer l'agréable voyage de cette semaine d'octobre dernier.

Les comptes rendus détaillés et illustrés sont édités sous la forme d'un recueil des activités culturelles de l'année, réalisé par Monique Rougemont et vendu aux adhérents qui souhaitent se le procurer.

Enfin quelques extraits musicaux furent proposés pour évoquer les concerts à l'auditorium de et décembre.

Dans un deuxième temps, le bilan des actions pour la jeunesse fut présenté avec le recueil de ces activités, distribué dans tous les établissements primés, et les différents concours mis en œuvre pour l'année écoulée :

- « Plaisir d'écrire », avec ses 91 productions d'élèves primées et « Plaisir de dire » (élèves de deux collèges primés), concours coordonnés par Annie Mamecier-Demoune : répartition des établissements primés
- « Art et mathématiques », coordonné par Monique Rougemont, récompensant une école et un collège,
- « Nous l'Europe », orchestré par Jean-Louis Coppéré et Marie-Annie Michou Saucet, qui récompensa deux collèges et un lycée,
- « Les Mariannes de l'AMOPA » organisé par Georges Grousset, primant 3 établissements
- « Jeune arbitre », coordonné par Catherine Brochet, en partenariat avec l'UNSS : il récompensa en 2024, 4 jeunes arbitres,
- « Imagin'action », mis en place par Hervé Darricarrère pour un « chef d'œuvre » réalisé par des élèves d'un lycée professionnel





« Les Palmes de l'apprentissage »
 Concours coordonné par Jean-Marie Pallier et organisé en partenariat avec la Chambre des métiers de l'artisanat qui récompense quatre jeunes apprentis dans différents métiers.

- « Bourses de l'enseignement supérieur », prix organisé par Christiane Ferra : six étudiants - dont Léa Corbet - bénéficièrent cette année d'une bourse de l'AMOPA du Rhône pour les aider à mener à bien leur projet scientifique.

Georges GROUSSET

SG AMOPA Rhône et Métropole de Lyon

INTERVENTION DE LÉA CORBET

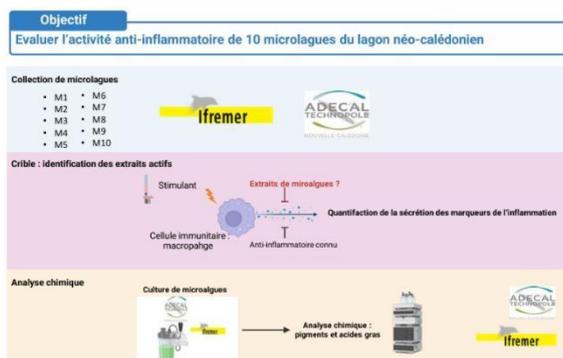
Master's student in Biology, Ecole Normale Supérieure de Lyon

« Léa CORBET a obtenu une bourse de l'AMOPA pour faciliter son étude scientifique sur les microalgues en Nouvelle Calédonie. Par sa présentation scientifique brillante et très claire, elle montra l'intérêt biologique et médical des microalgues. En voici quelques extraits.

Grâce à l'obtention d'une bourse de l'AMOPA d'une valeur de 1000€ j'ai pu me rendre à l'Institut Pasteur de Nouméa en Nouvelle-Calédonie pour évaluer le potentiel anti-inflammatoire de 10 microalgues du lagon néo-calédonien encadrée par Malia Lasalo au sein de l'équipe Bioactivités des substances naturelles et dérivés (BIONA) dirigée par le Dr. Matsui.



Ce projet répond à l'émergence des maladies inflammatoires à médiation immunitaires (psoriasis, maladies inflammatoires de l'intestin, diabète de type 2) comme un enjeu de santé majeur. Elles se traduisent par une augmentation du taux des cytokines. La recherche de nouvelles molécules anti-inflammatoires se poursuit donc. Les microorganismes marins présentent une source importante de molécules naturelles avec des propriétés biologiques.



Notre objectif était de découvrir parmi une banque de 10 microalgues lesquelles peuvent moduler l'inflammation. Nous avons utilisé une lignée cellulaire de macrophage, des cellules immunitaires recrutées sur le site de l'inflammation et capable de sécréter différentes molécules pro-inflammatoires. Les cellules ont été soumises à un traitement induisant une inflammation et ont en même

temps été traitées ou non avec les extraits éthanologiques de microalgues ou un composé anti-inflammatoire de référence : le dexaméthasone.

Après avoir vérifié que les traitements appliqués aux cellules ne sont pas toxiques pour elles, nous avons pu évaluer le potentiel anti-inflammatoire de chacun des 10 extraits éthanologiques de microalgues.

Pour conclure, ces résultats démontrent l'existence de propriétés anti-inflammatoires chez différentes microalgues.

La Nouvelle-Calédonie possède un des rares récifs coralliens encore largement préservé des phénomènes de blanchissement et cela nous rappelle à quel point il est primordial de réguler nos activités pour préserver cette biodiversité sur le temps long. Ce voyage a aussi été l'occasion de découvrir une nouvelle culture et le peuple kanak toujours prêt à aider et à faire découvrir son patrimoine. »

- Voir le [texte intégral](#) de l'intervention de Léa Corbet.

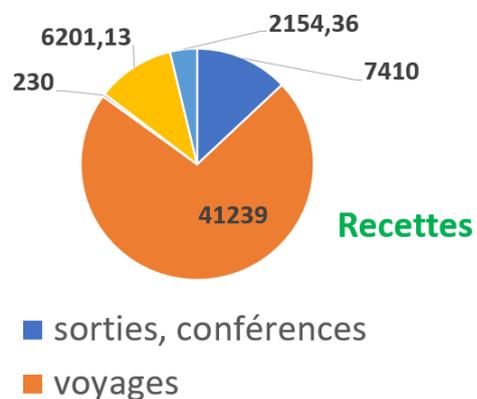
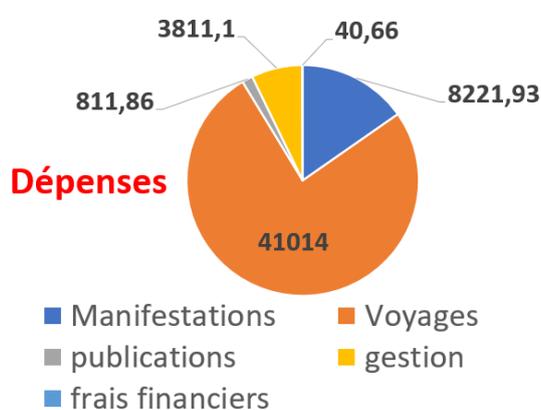
Le trésorier, Hervé Darricarrère présenta ensuite le bilan financier de l'association pour l'année écoulée.

RAPPORT FINANCIER PAR LE TRÉSORIER Hervé DARRICARRERE



Le trésorier détailla les tableaux de chiffres présentés sur écran : charges et produits de fonctionnement, sommes allouées aux concours, subventions obtenues. La situation de trésorerie est présentée : on rappelle à ce propos que la somme importante du compte de placement provient d'une fondation envisagée par l'AMOPA, mais qui n'a jamais été réalisée. Cette somme importante est placée sous la responsabilité de l'AMOPA du Rhône, mais n'est pas utilisable par la section.

Le compte d'activité est présenté sous forme de graphique :



Enfin, le trésorier présenta le budget prévisionnel 2025 de 90300 euros, en équilibre. Les amopaliens présents (54) et les représentés (31) soit 85 votants adoptèrent ces trois rapports à l'unanimité.

Madame Martine Muller, vérificatrice aux comptes, intervint enfin, commentant rapidement les comptes, pour valider ces bilans financiers. La présentation du budget 2025 conclut la partie financière de l'assemblée générale.

Le proviseur, Monsieur Sebert, présenta ensuite les filières professionnelles de son établissement. Plusieurs professeurs prirent ensuite la parole, détaillant les contenus et perspectives des enseignements dispensés ainsi que les problématiques portant sur le recrutement des jeunes pour ces métiers.

PRESENTATION DU LYCEE PROFESSIONNEL HELENE BOUCHER DE VENISSIEUX ET DE SES FILIERES PAR LE PROVISEUR DU LYCÉE

« Des équipes professionnelles très investies » : Il s'agit là d'une particularité qui frappe les chefs d'établissement, les institutionnels et les inspecteurs dès leur première visite dans l'établissement. Le public enseignant se caractérise, pour une grande majorité d'entre eux, par une implication avec beaucoup d'énergie et de conviction dans la réussite des élèves et dans le rayonnement de leurs filières et de leur lycée. La culture d'établissement qui prévaut au LP Hélène Boucher est empreinte de bienveillance, de cooptation et d'entraide entre pairs, de solidarité et de confiance réciproque entre membres de la direction et équipes professionnelles (administrative, médico-sociale, enseignante, vie scolaire, agents). Cette réalité exceptionnelle permet à la plupart de s'intégrer aisément et de prendre sa part à l'investissement général.

Au niveau des enseignements professionnels, les équipes se caractérisent par leur grand professionnalisme et ce, dans chacune des 4 filières du lycée. Cet état de fait est général et dépasse les statuts de chaque enseignant (titulaire, stagiaire, contractuel). Chacun des nouveaux arrivants s'insère dans son équipe qui lui ouvre grands les portes, en souvenir du moment où lui-même a été accueilli en son temps.

Certes, les problématiques sont diverses et assez différentes pour chacune des filières mais l'engagement des équipes est réel. Sans qu'il n'y ait aucune volonté individuelle de vouloir s'imposer au niveau du management ou du pilotage, les enseignants sont cependant force de propositions et volontaires pour participer au pilotage et à la réalisation des commandes institutionnelles. Ils sont dans la prévention mais également dans l'alerte et la communication verbale.

Cela étant, les difficultés de l'établissement existent et pèsent sur la gouvernance de l'établissement. La gestion des nouvelles générations d'élèves reste difficile et ne s'améliore pas, le manque d'implication des parents est regretté, les problématiques de recrutement et de sélectivité des élèves dans nos filières constituent une difficulté, les spécificités de la filière « hôtellerie-restauration » ont un impact important sur le fonctionnement pédagogique et financier de ce lycée.

Des filières en grande partie originales : Il est important de noter que seuls 3 lycées publics du Rhône proposent des formations dans la filière de l'hôtellerie-restauration : le lycée polyvalent François Rabelais de Dardilly (créé en 1975), le LP Hélène Boucher de Vénissieux (créé en 1961), qui constitue le lycée historique du département, ainsi que le lycée polyvalent Aiguerande de Belleville-en-Beaujolais qui compte une petite SEP. Les autres établissements hôteliers du Rhône appartiennent donc au privé (sous ou hors contrat) et proposent des formations en initial ou en alternance : Jehanne de France, Institut Life, Institut Vatel, CFA « de la gastronomie », Institut Life (ex Institut Bocuse), CFA « Ecole secrète de gastronomie », LP hôtelier « la Vidaude », l'Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes.

D'autre part, la filière de l'hygiène-propreté-stérilisation n'est représentée dans le département que par le lycée Hélène Boucher, ce qui constitue également une particularité originale et encourage la Direction de l'établissement à valoriser cette filière. Seul un autre établissement privé présente cette filière dans le Rhône : l'Institut Nationale de l'Hygiène et du Nettoyage Industriel (INHNI) qui bénéficie des plateaux techniques de la Fédération de la Propreté.

Par ailleurs, le BTS « Métiers des services à l'environnement » n'est représenté que dans notre lycée et à l'INHNI et ce, y-compris au niveau régional.

Au contraire, la filière commerce est beaucoup plus représentée dans le département puisqu'elle est dispensée dans 14 établissements publics et 4 lycées privés du Rhône.

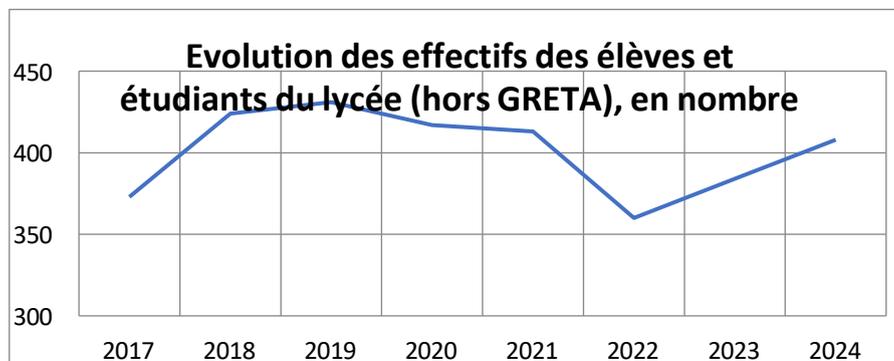
Les formations du lycée : Elles concernent 4 champs professionnels principaux : l'hôtellerie-restauration (pour 2/3 des élèves), l'hygiène-propreté-stérilisation, le commerce et l'environnement. Ces formations regroupent 4 CAP en 2 ans (« Agent de Propreté et d'Hygiène », « Equipier Polyvalent de Commerce », « Cuisine », « Hôtel-Café-Restaurant »), 3 Bac Pro en 3 ans (« Cuisine », « Commercialisation et Services en Restaurant », « Hygiène-Propreté-Stérilisation ») ainsi qu'un BTS « Métiers des Services à l'Environnement ».

A ces formations s'ajoutent une 3e prépa-métiers, un Certificat de Spécialisation « Cuisiniers en Desserts de Restaurant ») et un CAP « Commercialisation & Service en Hôtel-Café-Restaurant » en 1 an. Le lycée héberge également une MLDS allophones et un dispositif ULIS Pro.

Une partie des formations du lycée se fait en apprentissage, au sein du GRETA « Hôtellerie-Restauration-Alimentation », et concerne des CAP, Bac pro, le CS CDR ainsi qu'un Certificat de Spécialisation « Barman ». Les apprentis et stagiaires de la formation continue dépassent la centaine de personnes qui suivent des formations d'hôtellerie-restauration en un ou deux ans. Ces formations en alternance partagent leurs emplois du temps entre le site « Démocratie » situé à Vénissieux (cours généraux) et le lycée (ateliers professionnels). L'ensemble de ces formations et de celles du lycée en hôtellerie-restauration explique que nos plateaux techniques soient utilisés à 95% du temps scolaire, du lundi 8h au vendredi 15h.

Le public accueilli va donc de la 3e à l'enseignement supérieur (BTS). Les âges des élèves s'étalent entre 14 et 20 ans, voire davantage pour les étudiants et les apprentis (de 15 et 55 ans).

Les effectifs des lycéens : Ils sont de **384** élèves et de **36** étudiants au 1^{er} janvier 2025, en accroissement depuis 2 ans.



Des professeurs du lycée interviennent, présentant les filières et leurs réussites.



A ce total s'ajoutent les **103** apprentis et stagiaires de la formation continue en Cuisine (CAP, Bac Pro, CS «*Cuisinier en Desserts de Restaurant*») et Service (CAP, Bac Pro, CS «*Barman*») qui viennent profiter des plateaux techniques de l'établissement. Les cours d'enseignements généraux sont dispensés sur le site annexe «*Démocratie*» loué à la mairie par le GRETA «*Hôtellerie-Restauration-Alimentation*». Ces

apprentis et stagiaires comptent pour 20% de l'effectif total des apprenants du lycée. Il s'agit du 2^e plus grand centre d'apprentissage public de l'académie de Lyon, après celui du lycée F. Rabelais de Dardilly. »

Pierre SEBERT
Proviseur

L'Assemblée générale se conclut au restaurant d'application du lycée qui accueille les cinquante et un convives dont plusieurs invités.



Le délicieux repas préparé par les élèves de première année, sous la direction du chef de cuisine, fut servi par les élèves de la section « salle ».

Ce moment convivial fut également l'occasion pour Yves Quinteau, président honoraire de la section, de rendre hommage à Jacques Noclin, membre du comité consultatif jusqu'à l'an dernier, pour son travail au sein de l'AMOPA.

La visite du lycée conduite par le proviseur, conclut la journée.

Le Secrétaire Général de la section

G.Grousset